Nations Unies S/PV.6776



Conseil de sécurité

Soixante-septième année

Provisoire

6776e séance

Mardi 29 mai 2012, à 15 heures
New York

Président:	M. Mehdiyev	(Azerbaïdjan)
Membres:	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Eick
	Chine	M. Wang Min
	Colombie	M. Alzate
	États-Unies d'Amérique	Mme DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Pankin
	France	Mme Le Fraper du Hellen
	Guatemala	M. Briz Gutiérrez
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Tarar
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Togo	M. Mbeou

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

12-35335 (F)





La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Jamal Benomar, Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Yémen, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Benomar.

M. Benomar (*parle en anglais*) : Le processus de transition politique au Yémen est récemment entré dans son sixième mois depuis la signature, le 23 novembre 2011 à Riyad, de l'accord de transition. Les parties prenantes yéménites ont réalisé beaucoup de progrès en ce qui concerne la mise en œuvre de l'accord et de la résolution 2014 (2011). La formation du Gouvernement d'unité nationale, le début du processus de restructuration des forces armées et la tenue d'élections présidentielles ayant bénéficié d'un large appui populaire en février se sont soldés par un transfert pacifique du pouvoir et ont marqué la fin de la première phase de la transition du Yémen. Ces mesures, ainsi que le lancement, il y a peu, des premiers préparatifs d'une conférence de dialogue national ouverte à tous, indiquent que, d'une manière générale, la transition au Yémen est toujours sur la bonne voie.

Depuis son entrée en fonction, le Président Abdrabuh Mansour Hadi a fait preuve d'une vraie aptitude et d'une grande détermination à guider le pays tout au long de la transition. Le Président a continué à prendre des mesures importantes pour faire avancer la transition. Les Yéménites ont massivement appuyé ses efforts et les ont accueillis avec beaucoup de bonne volonté. Le Président a notamment lancé le processus de réforme de l'armée et des services de sécurité en promulguant plusieurs décrets annonçant la nomination de plusieurs commandants à de nouveaux postes. Le Comité des affaires militaires établi en vertu de l'accord de transition a, en dépit de nombreuses difficultés, considérablement avancé dans la démilitarisation des zones urbaines. La plupart des postes de contrôle et des positions de combat ont été démantelés à Sanaa et à Ta'izz.

Cela étant dit, la transition du Yémen se déroule dans un contexte marqué par de graves préoccupations en matière de sécurité, une crise humanitaire sans précédent et de nombreux conflits non réglés. Le calendrier de la transition est très serré et il n'y a pas de temps à perdre. L'un des principaux défis auxquels le Yémen est confronté consiste à asseoir l'autorité de l'Etat dans un environnement dominé par une multitude d'acteurs non étatiques armés qui luttent pour le pouvoir. Al-Qaida, en particulier, continue de représenter une menace de premier plan. Toutefois, les efforts déployés par le Président Mansour pour lutter contre l'avancée d'Al-Qaida dans le sud et ailleurs commencent à porter leurs fruits.

Pendant que j'effectuais ma onzième mission de bons offices au Yémen du 18 au 30 avril, de nouvelles tensions ont éclaté suite à la décision du Président Mansour de remplacer Mohammed Saleh al-Ahmar, commandant de la Force aérienne et demi-frère de l'ancien Président Saleh, et Tarik Saleh, commandant de la Garde présidentielle et neveu de l'ancien Président Saleh. Leur refus d'obtempérer aux instructions du Président et d'occuper de nouvelles fonctions a créé une situation dangereuse.

Au cours de cette mission, j'ai collaboré très étroitement avec le Président Mansour et j'ai rencontré à plusieurs reprises l'ancien Président Saleh et son fils Ahmed Ali, commandant de la Garde républicaine, pour essayer de briser l'impasse. Nous sommes finalement parvenus à un accord qui a permis à la passation des pouvoirs d'avoir lieu et j'ai personnellement assisté à la cérémonie de transfert du commandement de l'armée de l'air et du 3e bataillon.

Je regrette néanmoins que depuis mon départ et jusqu'à ce jour, le colonel nommé par le Président pour diriger le 3e bataillon n'ait pu exercer ses fonctions du fait du climat de défiance patente et de l'impasse qui règnent. Il convient de noter que le 3e bataillon est l'une des unités militaires yéménites les mieux dotées en équipements et en ressources et qu'il est basé à côté du complexe présidentiel en plein cœur de la capitale, Sanaa.

Ces faits démontrent que les causes profondes des tensions subsistent. Des manœuvres obstructionnistes visant à faire obstacle aux efforts du Président Mansour

pour restructurer et contrôler l'armée et les forces de sécurité pourraient faire dérailler le fragile processus de transition au Yémen et provoquer une grave instabilité. Il faut tout mettre en œuvre pour que la transition suive son cours.

La conférence de dialogue national prévue pourrait s'avérer une étape essentielle à cette fin. A condition d'être bien préparée et d'être considérée par tous les groupes de population yéménites comme un espace légitime pour déterminer le cadre qui régira l'avenir du Yémen, elle pourrait devenir un important outil d'apprentissage de la démocratie et créer une dynamique politique constructive dans le pays en faveur d'une stabilité et d'une sécurité accrues.

Les principaux paramètres du processus de dialogue national sont décrits dans l'accord de transition. Sur la base de consultations avec toutes les parties prenantes nationales, nous avons retenu, pour ce dialogue national, un certain nombre de principes clefs qui ont été acceptés par tous les acteurs.

Premièrement, il doit être ouvert à tous, ce qui signifie que tous les secteurs de la société yéménite concernés doivent y être représentés, y compris les partis politiques, le Mouvement du Sud, les Houthis, et les représentants de la société civile, notamment les associations de jeunes et de femmes. Deuxièmement, le processus doit être véritablement participatif, c'est-à-dire que tous ceux qui y sont associés doivent avoir leur mot à dire sur sa conception et sa conduite, et être assurés que leurs points de vue seront entendus. Troisièmement, le processus de dialogue doit être transparent, ce qui signifie que les principales décisions prises à cet égard, que ce soit sur son calendrier, sa composition, son ordre du jour ou ses méthodes de travail, devront être annoncées publiquement. Enfin, le dialogue doit aboutir des résultats, à savoir que ses conclusions doivent être pleinement mises en œuvre.

Le 6 mai, le Président Mansour Hadi Mansour a publié un décret dans lequel il a désigné un comité de liaison dans le cadre du dialogue national. Le comité est chargé de faciliter la formation, avant le 30 juin, d'un comité préparatoire aux fins du dialogue national. La désignation de ce comité est une première avancée significative si l'on veut que le processus s'engage dans les temps. La tâche principale du comité préparatoire sera d'élaborer et d'arrêter un plan concret en vue d'une conférence sur le dialogue national, d'arrêter, notamment, la forme que prendra cette conférence, les critères de candidature, de participation et le règlement. Les conclusions de la conférence viendront enrichir le processus d'élaboration de la constitution qui doit s'achever fin 2013, aux fins de la tenue d'élections générales en février 2014.

Pour réussir, le dialogue national doit être mis en place et piloté par les Yéménites eux-mêmes. Même si un appui important de la communauté internationale sera nécessaire, il devra se faire discret. L'ONU, en consultation avec les acteurs yéménites, fournira un appui dans quatre grands domaines : premièrement, au niveau de la facilitation politique, afin d'aider les parties prenantes à régler au fur et à mesure les différends éventuels ; deuxièmement, au niveau de l'appui technique fourni aux secrétariats du comité préparatoire et de la conférence sur le dialogue national ; troisièmement, au niveau du renforcement des capacités des principaux groupes d'intérêt, notamment les jeunes, les femmes et les personnes déplacées, afin de leur permettre de participer efficacement à la conférence ; et, quatrièmement, au niveau de la campagne d'information et de sensibilisation du public, pour que ce dernier soit correctement informé et intégré aux débats qui auront lieu tout au long du processus.

Mon Bureau conduira les efforts des Nations Unies à l'appui du dialogue national, en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies. À cette fin, un projet de 2 millions de dollars, qu'il est prévu de financer à l'aide du Fonds pour la consolidation de la paix de l'ONU, servira à couvrir les besoins en matière d'appui au cours de la phase préparatoire du dialogue. Une petite équipe de conseillers politiques a également été déployée à Sanaa pour apporter son concours dans le cadre du processus préparatoire ; elle travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de pays. Du succès ou de l'échec du dialogue national dépendra vraisemblablement le succès ou l'insuccès de la transition du Yémen. La priorité absolue de l'ONU au Yémen dans les mois à venir sera donc d'aider à en assurer le succès, et nous nous réjouissons de collaborer étroitement avec tous les autres acteurs internationaux susceptibles d'apporter leur appui à ce processus.

La situation au Yémen sur le plan de la sécurité demeure une source de préoccupation majeure. La restructuration militaire et les mesures visant à unifier le commandement exigeront du temps et des efforts soutenus. En attendant, les capacités d'ensemble du Gouvernement sur le plan de la sécurité restent limitées. Dans le nord, les Houthis continuent d'affirmer leur emprise à Sa'ada et dans certaines parties des

gouvernorats de Hajjah, d'Amran et d'Al-Jawf. Dans la province méridionale d'Abyan, les forces de sécurité yéménites ont intensifié leur campagne contre Al-Qaida dans la péninsule arabique et Ansar Al-Charia grâce à des renforts aériens et maritimes, qui ont récemment rencontré un certain succès. Loder aurait été reprise par l'armée yéménite, et des percées importantes ont été faites à Ja'ar et à Zinjibar, tandis que Chaqra reste sous le contrôle d'Ansar Al-Charia.

Toutefois, Al-Qaida dans la péninsule arabique et Ansar Al-Charia ont étendu leur champ d'action dans des zones qui n'étaient auparavant pas associées à leurs activités. L'attentat à la bombe de la semaine dernière à Sanaa contre un défilé militaire, qui a fait quelque 96 morts et plus de 300 blessés parmi les soldats, ainsi que l'attentat à la bombe récemment déjoué contre un avion de ligne sont là pour nous rappeler qu'Al-Qaida dans la péninsule arabique demeure la mouvance d'Al-Qaida la plus meurtrière, et qu'elle est déterminée à frapper des cibles tant occidentales que régionales. Dans les zones qu'elle contrôle, elle a mis en place des structures de gouvernance proposant des services sociaux et rendant la justice dans une région qui se plaint depuis longtemps de discrimination et de négligence de la part du Gouvernement central.

Les sentiments séparatistes sont en recrudescence dans le sud. Le Mouvement du Sud, ou Hirak, est un mouvement de revendication axé sur les droits fondamentaux né fin 2006 pour réclamer l'égalité, la non-discrimination ainsi qu'un changement dans les relations entre le Nord et le Sud au sein d'un État unitaire. Il s'est heurté à la répression, et quelques années plus tard, des mouvances en son sein ont commencé à revendiquer l'indépendance du Sud.

D'autres problèmes de sécurité demeurent. Les enlèvements, assassinats et prises d'otages ont augmenté au cours des dernières semaines. Dans les rues de Sanaa et dans tout le pays, on doit encore compter avec la présence des forces armées et des milices. Les armes lourdes et autres moyens militaires peuvent être redéployés en l'espace de quelques heures. En outre, les oléoducs, gazoducs et lignes électriques continuent d'être la proie de fréquentes attaques. Bon nombre de ces attaques ont des motivations politiques, tandis que d'autres sont des actes criminels commis dans le contexte de l'anomie qui règne dans certaines parties du pays. Ces attaques et ces sabotages coûtent en moyenne à l'État, en manque à gagner pour le budget national, environ 250 millions de dollars par mois, soit 3 milliards de dollars par an. Ces pertes de recettes sont un crime contre les Yéménites. Elles accentuent la misère des catégories les plus pauvres et les plus vulnérables. Le Yémen demeure ainsi le pays le plus pauvre du monde arabe, avec un déficit budgétaire d'environ 2 milliards de dollars, soit 7 % du produit intérieur brut.

L'ampleur de la crise humanitaire qui sévit actuellement au Yémen est sans précédent, et la situation concrète est beaucoup plus sombre que ce qui avait été annoncé. Dix millions de personnes, soit près de la moitié de la population totale du pays, souffrent d'insécurité alimentaire, dont la moitié – 5 millions de personnes – à un degré très grave nécessitant une aide immédiate. Près d'un million d'enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition. Les combats en cours ont déplacé plus d'un demi-million de Yéménites dans le pays. Le Yémen accueille en outre 219 000 réfugiés, et continue d'enregistrer de forts mouvements de ces derniers vers le pays.

Pour répondre aux besoins humanitaires croissants au Yémen, l'ONU a considérablement étendu son aide humanitaire en 2012, mais la fourniture de l'aide pose encore un certain nombre de problèmes, à commencer par des problèmes de capacité, de sécurité et de financement. Le Gouvernement yéménite comme la communauté internationale doivent ériger cette crise humanitaire aiguë en priorité. Le plan d'action humanitaire au Yémen, qui s'élève à 455 millions de dollars, n'est actuellement financé qu'à hauteur de 43 %. Pourtant, depuis l'appel initial, le nombre de personnes ayant un besoin urgent d'aide humanitaire a augmenté, et les besoins financiers sont en cours de révision. Une augmentation substantielle de l'appui de la communauté internationale des donateurs sera nécessaire pour faire face à ces besoins accrus. Les membres du Conseil de sécurité doivent jouer un rôle plus actif afin d'appeler l'attention du monde entier sur la crise humanitaire qui se déroule au Yémen.

Le fait que la communauté internationale s'engage maintenant à intensifier son appui est une avancée positive. La réunion ministérielle du Groupe des Amis du Yémen, organisée par le Royaume d'Arabie saoudite à Riyad le 23 mai, visait à fournir le cadre et la dynamique nécessaires à l'appui des plans de réformes politiques, économiques et de sécurité au Yémen selon des échéances précises.

D'autres questions urgentes nécessitent également notre attention. Le sort de ceux qui ont été détenus pendant le récent conflit par les forces de sécurité

gouvernementales et les groupes armés d'opposition n'a pas été réglé, en dépit de tous les efforts déployés par le Gouvernement d'unité nationale. Tous ceux qui gardent encore des individus en détention doivent les signaler, en autoriser la visite et permettre rapidement leur libération. Nous sommes également conscients de la nécessité de porter remède aux nombreuses injustices du passé. Ceux qui ont commis des violations des droits de l'homme doivent en répondre.

Je félicite ceux qui, au sein du Gouvernement, ont travaillé avec acharnement pour concevoir une loi crédible sur la justice transitionnelle, une loi marquant l'aboutissement des consultations publiques. Malheureusement, à une réunion du Cabinet aujourd'hui, des ministres de l'ancien parti au pouvoir, le Congrès populaire général, se sont une fois de plus défaussés lors du vote de ce projet de loi. Comme le stipule l'accord de transition, le projet doit maintenant être soumis à l'approbation du Premier Ministre et du Président.

En avril, le Conseil des ministres a adopté une décision visant à mettre en place une institution nationale des droits de l'homme indépendante, et a demandé à ce que le Ministère des droits de l'homme assure le suivi et élabore le projet de loi nécessaire. C'est là une mesure positive qui nécessitera un appui considérable de la part de l'ONU et des bailleurs de fonds internationaux.

Le Président Mansour et le Gouvernement d'unité nationale dirigé par le Premier Ministre Basendwah font fermement avancer le pays et répondent aux aspirations au changement de la jeunesse. Ils méritent l'appui continu du Conseil. Alors que les manifestations se poursuivent, les jeunes, la société civile, les associations de femmes et les nouveaux partis politiques sont passés de la contestation à des efforts et à des initiatives axés sur la préparation du processus de concertation nationale et de participation au processus politique.

Je voudrais, pour finir, réitérer que si la transition au Yémen continue d'être engagée sur la bonne voie, elle ne saurait se faire sous l'ombre de menaces militaires continues. Pour qu'une gouvernance légitime se mette en place, le peuple yéménite doit pouvoir constater que ceux qui détiennent une autorité légitime sont en mesure d'exercer leur pouvoir avec efficacité. Et ceux qui dans les coulisses incitent au sabotage et à l'obstruction doivent savoir qu'ils sont observés, qu'ils seront tenus pour responsables et que la communauté internationale commence à perdre patience.

À cet égard, la résolution 2014 (2011) est claire : elle engage toutes les parties à s'engager à contribuer pleinement et de façon constructive à l'application de l'accord de transition. Ceux qui ne respectent pas cet engagement devront être prêts à en rendre compte au peuple yéménite et au Conseil de sécurité.

Le Secrétaire général reste préoccupé par les efforts cherchant à nuire à la transition au Yémen. Il m'a demandé de continuer à exercer ses bons offices en travaillant de près avec les membres du Conseil de sécurité, le Conseil de coopération du Golfe et d'autres partenaires internationaux afin de faciliter la mise en œuvre effective de l'accord de transition au Yémen, ce qui pourrait être un modèle de changement pacifique susceptible de constituer de précieux enseignements applicables à d'autres situations dans la région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Benomar pour son exposé. Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. A1-Sallal (Yémen) (*parle en arabe*) : Je tiens d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que votre délégation, pour la compétence avec laquelle vous dirigez les travaux du Conseil de sécurité en ce mois de mai. Je remercie et félicite également S.E. l'Ambassadrice Susan Rice, des États-Unis d'Amérique, pour le succès de sa présidence le mois dernier. Nous tenons aussi à exprimer notre appréciation pour les efforts et les bons offices continus et concrets déployés par le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et par son conseiller et envoyé spécial, M. Jamal Benomar, et son équipe, pour que le processus politique dans mon pays soit couronné de succès.

Depuis la signature de l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et de son mécanisme de mise en œuvre par les partenaires politiques, la situation au Yémen a évolué de manière positive. Nous prenons note des efforts déployés par le Président de mon pays, M. Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, et par le Gouvernement d'unité nationale.

Je voudrais également appeler l'attention du Conseil sur plusieurs mesures prises par mon pays pour mener à bien la période de transition. Premièrement, souhaitant créer un environnement propice à l'ouverture d'une concertation nationale entre les différents partis politiques au Yémen, le Président de la République a, le 6 mai 2012, promulgué la Décision 13 qui a mis en place un groupe de contact chargé de mettre en œuvre

les mesures en vue de la création du comité préparatoire de la conférence sur la concertation nationale d'ici le 30 juin 2012. Et ce groupe de contact a mis en place sept groupes de travail chargés de poursuivre les activités d'information et de communication auprès des différentes parties.

Le Gouvernement examine actuellement une loi sur la justice transitionnelle et la réconciliation nationale en vue de réaffirmer la transition politique au Yémen fondée sur le pardon, la tolérance, les droits des victimes, la réconciliation individuelle et nationale et le renoncement à toutes les formes de violence et de représailles. Cette loi chercherait également à empêcher le retour des violations des droits de l'homme à l'avenir et à mettre en place un État civique moderne fondé sur la démocratie, l'état de droit et les droits de l'homme. Le Gouvernement renverra ce projet au Parlement, une fois son examen terminé, en vue de son adoption sous la forme d'une décision présidentielle.

Le Gouvernement a également mis en place un comité ministériel chargé de préparer un projet de loi relatif à la création d'un organisme indépendant des droits de l'homme. À la suite de la conférence sur la concertation nationale, un comité constitutionnel sera mis en place pour rédiger une nouvelle Constitution qui déterminera la forme et le système politiques du pays, lequel serait ensuite soumis à un référendum à la fin de la période de transition auquel ferait suite la tenue d'élections législatives et présidentielles.

La commission militaire a continué de s'acquitter de ses fonctions – maintien de la paix et de la sécurité dans le pays – de retirer tous les barrages routiers militaires et de restructurer les forces armées et les forces de sécurité. Le Président de la République a pris nombre de décisions importantes relatives à des transferts et à des changements parmi les chefs des forces de sécurité et des forces armées.

Toutefois, comme l'a dit M. Benomar, le Yémen reste confronté à des défis considérables. L'organisation Al-Qaida dans la péninsule arabique a profité de l'instabilité de la situation politique dans le pays l'année dernière et a étendu son contrôle sur certaines parties du pays, attaqué et pillé plusieurs organismes gouvernementaux et tué nombre d'innocents. À la suite des élections présidentielles et de la formation d'un Gouvernement d'unité nationale, les forces de sécurité et les forces armées ont axé leurs opérations militaires contre cette organisation terroriste, Al-Qaida, qui menace le Yémen et sa stabilité et a également menacé à plusieurs reprises d'élargir ses opérations en mer, ce qui compromettrait la paix et la sécurité internationales. Les forces du Gouvernement ont resserré l'étau autour d'Al-Qaida dans le gouvernorat d'Abyan, ont éliminé de nombreux terroristes et ont également mené de nombreuses frappes préventives contre les dirigeants qui se sont réfugiés dans les montagnes.

Ces derniers temps, Al-Qaida a commis des actes de terrorisme horribles, tuant 100 martyrs et blessant plus de 300 jeunes qui comptaient parmi les meilleurs éléments de nos forces de sécurité pendant la préparation de la cérémonie de célébration de l'unification du Yémen. Je voudrais saisir la présente occasion pour exprimer nos sincères condoléances aux familles des martyrs et souhaiter un prompt rétablissement aux blessés. Je voudrais remercier tous les chefs d'Etat, le Secrétaire général, le Président et les membres du Conseil de sécurité d'avoir condamné cette opération gratuite.

Je répète que la résistance au terrorisme et aux préjugés au Yémen ne peut pas être uniquement le fait de l'armée. Elle doit s'étendre aux domaines intellectuel, culturel et développemental, ainsi qu'aux activités de réhabilitation que doit mener le Gouvernement avec l'aide internationale nécessaire aux niveaux bilatéral et multilatéral et avec une aide supplémentaire à la mise en œuvre des recommandations préparées par la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme.

Le nombre de personnes déplacées a atteint les 500 000. Si les promesses de contributions se chiffrent à 477 millions de dollars, nous n'en avons reçu que 63 millions, alors qu'il n'est guère facile de répondre aux besoins d'une telle quantité de personnes déplacées. La Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, Mme Catherine Bragg, qui s'est récemment rendue au Yémen, a déclaré que la détérioration de la situation humanitaire au Yémen n'est pas seulement le résultat des conflits à l'intérieur et hors du pays, mais est avant tout un problème humanitaire qui exige une attention immédiate. Le Programme alimentaire mondial a mené une enquête au Yémen et signalé que les niveaux de malnutrition ont atteint des niveaux alarmants. Trois millions de personnes souffrent d'une malnutrition extrême ; 5 millions – 22 % de la population – souffrent d'une forme ou une autre de malnutrition ; et la moitié de la population a connu une faim extrême.

Selon les statistiques fournies par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH), 44,5 % de la population - soit 10 millions de personnes - souffrent

de l'insécurité alimentaire en général, et 22 % - soit 5 millions de personnes - souffrent de malnutrition aigüe. Le pays compte 465 000 personnes déplacées, dont 169 855 réfugiés, 140 000 rapatriés, 116 830 personnes touchées par la guerre et 12 000 personnes déplacées de force, qui viennent s'ajouter aux près de 3 millions de personnes qui n'ont accès ni à l'eau potable ni à des services d'assainissement convenables. Nous prions tous les Etats Membres de fournir l'appui nécessaire au Yémen pour lui permettre de répondre aux besoins de toutes les personnes déplacées et de tous les réfugiés.

En dépit de tous nos problèmes internes, nous avons accueilli plus d'un million de réfugiés venant de pays voisins. Nous fondions de grands espoirs sur l'appel lancé récemment par le BCAH. Cependant, il n'a pas généré la réaction que nous espérions. Le signal d'alarme a été tiré à plusieurs reprises devant le Conseil pour faire face à la myriade de problèmes créés par la présence d'un si grand nombre de réfugiés, et qui sont notamment liés aux trafiquants de drogue et d'armes et aux terroristes qui arrivent de la Corne de l'Afrique ainsi que d'autres pays voisins et européens.

Depuis qu'une vague de changement a balayé le Yémen l'année dernière, de nombreuses personnes ont perdu leur emploi et de nombreuses sociétés ont fermé. Le chômage et la pauvreté ont ainsi augmenté de façon alarmante, et de nombreux chefs de famille se trouvent dans l'incapacité de pourvoir aux besoins des leurs. La détérioration générale de la situation économique représente un obstacle gigantesque pour le Gouvernement yéménite, en particulier en raison de la baisse du taux de croissance du produit intérieur brut et de l'état de paralysie de nombreuses activités économiques du fait de la situation politique et sécuritaire dans le pays, qui déteint sur tous les aspects de la vie au Yémen.

Pour terminer, à la réunion des Amis du Yémen, qui s'est tenue le 23 mai, S. A. R. le Prince Saud Al-Faisal, Ministre des affaires étrangères du Royaume d'Arabie saoudite, a déclaré que le Yémen est une civilisation ancienne qui a une longue histoire et qu'il ne doit susciter ni tristesse ni dépit. Les Yéménites sont suffisamment capables et responsables pour appuyer les efforts nécessaires au rétablissement de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans le pays. Je tiens ici à souligner les différents projets, programmes et plans de développement visant à fournir un appui au peuple yéménite.

Nous remercions nos frères saoudiens, en particulier S. M. le Gardien des Deux Saintes Mosquées, le Roi Abdullah bin Abdul Aziz Al Saud, de leur appui et de leur hospitalité. Nous tenons également à remercier le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de son appui et d'accueillir la prochaine conférence des donateurs en juin.

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 15 h 35.